



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E111427

VALABLE JUSQU'AU 13/12/2023

ÉDITÉ LE 06/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/05/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 2008B468

Siret : 503 968 638 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 3855054004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 3855054004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : HOME LIFTING SARL

35 RUE PRINCIPALE
68520 BURNHAUPT LE HAUT

Téléphone : 06 88 64 33 12

Portable : 06 88 64 33 12

Fax :

Site Internet :

E-mail : home.lifting@yahoo.com

Responsabilité légale :

DOVAL MARIE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	30/11/2020
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	25/11/2019
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	28/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.